

essentiels sont rationnels, alors bien entendu les problèmes d'exploitation et de gestion peuvent s'aplanir en temps opportun, et il existe une série de moyens pour les surmonter.

N'oublions pas qu'une nouvelle évolution technologique a lieu et qu'il nous faut considérer la politique de l'État à ce sujet. Au cours de l'histoire canadienne tout changement de ce genre a toujours exercé une profonde influence sur la situation économique, sociale et politique du pays. Un exemple qui remonte fort loin est la création et l'expansion de notre réseau de voies ferrées après 1867. Le Pacifique Canadien, entreprise privée, joua là un rôle clé. Naturellement, la plupart des députés connaissent les conséquences lamentables qu'eut la décision du gouvernement de l'époque de confier cette exploitation à des particuliers, ce qui leur avait permis de voler le Trésor, de bénéficier de concessions de toutes sortes de l'État et de profiter de la faiblesse du gouvernement d'alors. Tout cela entraîna des conséquences fâcheuses et un passif qui n'est pas encore liquidé. Voilà le genre de situation que nous devons éviter en nous prévalant des nouveaux changements dans la technologie moderne et en mettant au point une politique gouvernementale à leur sujet.

Il y a d'autres exemples de progrès technologiques à l'occasion desquels on a adopté une attitude plus rationnelle. A vrai dire, je songe au cas auquel j'ai déjà fait brièvement allusion, l'établissement de Radio-Canada, et cela, sur des bases, à mon avis, très saines.

Évidemment, les députés et le grand public critiquent Radio-Canada sur tel ou tel point. Les opinions diffèrent mais j'imagine que les députés et l'ensemble des citoyens ont le sentiment que Radio-Canada est à nous. Elle appartient aux Canadiens. Quoi qu'on puisse en dire parfois, la Société sert l'intérêt public. C'est le principe de son existence. J'aurais voulu qu'il soit possible au gouvernement de procéder de la même façon quant à l'objet de ce bill. Ainsi, il aurait suivi un bon précédent, qui nous aurait été très utile dans les années à venir.

L'examen du problème doit tenir compte, à mon avis, des implications et des conséquences du développement actuel. Le fait est que les communications constituent l'un des aspects les plus récents et les plus importants de la société canadienne. Elles sont un facteur essentiel des nouvelles orientations de notre société. Les communications jouent un rôle

social et politique décisif dans l'ensemble du pays. Il est donc essentiel que nous examinions soigneusement la politique nationale dans ce domaine.

C'est pourquoi j'estime que la meilleure manière de sauvegarder l'intérêt du public consiste certes à faire de cette nouvelle compagnie une entreprise ou une société de la Couronne. De la sorte, elle pourra mener ses affaires en tenant compte des intérêts supérieurs de la nation. A mon avis, il existe un conflit d'intérêts entre le gouvernement, d'une part, et d'autre part, les transporteurs et les investisseurs privés. Or, les intentions et les objectifs du premier diffèrent de ceux des seconds.

Les objectifs du gouvernement sont essentiellement d'ordre social et politique. Le gouvernement veut installer un réseau de communication dans les campagnes et dans les Territoires du Nord-Ouest, où nous avons un problème très sérieux. En fait, comme l'ont déclaré certains, seule cette nouvelle évolution technologique permettra de doter toutes les régions du Canada d'un réseau de communication convenable qui desserve les territoires étendus et les régions peu peuplées auxquelles nous avons affaire. Cette initiative permettra également une meilleure diffusion des programmes linguistiques en français et en anglais.

D'autre part, les objectifs et les intentions des investisseurs et des compagnies privées ne sont guère liées au service public. Ils assurent certains services publics en accomplissant leur travail, mais le fait est que leur mobile essentiel et fondamental est la recherche du profit. Bien entendu, cela entre en conflit avec les intentions et les objectifs de l'État, mais il faut envisager la réalisation des objectifs sociaux et politiques par opposition aux objectifs économiques et financiers, qui peuvent constituer la principale préoccupation des investisseurs privés.

Il me semble que les arguments invoqués par nombre de gens au sujet du système de communications par satellite ne sont pas fondamentalement d'ordre économique. Ils font état de considérations d'ordre économique, mais les buts et objectifs devraient avant tout être d'ordre social et politique. Il me semble aussi que l'on s'inquiète de ce que le gouvernement ait refusé de faire part des résultats des études de rentabilité et des analyses effectuées.

Comme on l'a déjà signalé, trois motions, présentées à la Chambre au sujet de cette entreprise, ont été rejetées. Il importe à mes yeux que l'on nous renseigne sur les analyses de rentabilité du système de télécommunications par satellite. Il importe que les députés